

MODULE DE PERFECTIONNEMENT

08 JUIN 2024

Dr Eduard Matei PRETORIAN et Dr François
BUGHIN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

CETTE FORMATION D'UNE JOURNÉE A POUR BUT **D'APPROFONDIR LES NOTIONS ABORDÉES LORS DES MODULES DIAGNOSTIC ET THÉRAPEUTIQUE**, AFIN D'AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE ET LE SUIVI DES PATHOLOGIES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL.

module de **perfectionnement**

Perfectionnement au
DIAGNOSTIC ET À LA PRISE EN CHARGE DU SAS

Entraînement à la
LECTURE DE TRACÉS POLYGRAPHIQUES

Etude de
CAS CLINIQUES COMPLEXES

Etude de
CAS SÉLECTIONNÉS PAR LES PARTICIPANTS

PROGRAMME DE LA FORMATION

PERFECTIONNEMENT AU DIAGNOSTIC ET A LA PRISE EN CHARGE DU SAS

8h00 – 8h30 Présentation du cours

8h30 – 10h30 **ÉTUDE DE CAS CLINIQUES**

- Le SAS central
- La ventilation du SAS obstructif
- Les alternatives à la PPC
- Lecture de polygraphie ventilatoire et polysomnographie

10h30 – 11h00 Pause

11h00 – 12h30 **ÉTUDE DE CAS CLINIQUES**

- Les données machines
- Diagnostic d'une somnolence diurne excessive
- Les événements respiratoires résiduels sous PPC et SAS émergent

12h30 – 13h30 Déjeuner

13h30 – 15h30 **ÉTUDE DE CAS CLINIQUES**

- La somnolence résiduelle sous PPC
- La conduite à tenir en cas de pathologies respiratoires associées au SAS
- La réglementation somnolence et conduite automobile

15h30 – 17h00 **DISCUSSION AUTOUR DE CAS CLINIQUES**
CAS CLINIQUES SÉLECTIONNÉS PAR LES PARTICIPANTS

17h00-17h30 **QUIZZ : PIÈGES ET ASTUCES**

FIN DE LA FORMATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et le déjeuner. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation.

Au vu du contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement. Une formation suivie en classe virtuelle est considérée comme étant une formation présidentielle par L'Agence Nationale du DPC.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr